

Comme cette méthodologie repose sur la connaissance détaillée des activités du ministère de la Défense nationale, nous commencerons par une description de ces dernières.

3.1 ORGANISATION DE LA DEFENSE AU CANADA

La politique de défense canadienne s'articule autour d'objectifs nationaux, de thèmes politiques et de rôles qui donnent lieu à quinze objectifs. Le tableau 3.1 les présente avec leurs principaux liens. Le ministère de la Défense nationale a aussi défini une liste de 55 tâches dont la réalisation concourt à un ou plusieurs de ces objectifs. Le tableau 3.2 nous les présente alors que le tableau 3.3 relie les tâches aux différents objectifs. On remarquera que certaines tâches apparaissent sous plus d'un objectif. Nous pensons que les tâches sont les éléments de l'organisation de la défense en termes desquels nous pourrions analyser l'effet d'une modification des activités de la défense.

Sur le plan de l'organisation, le MDN est doté de quatre commandements:

- le commandement maritime,
- le commandement de la force mobile,
- le commandement des communications,
- le commandement aérien.

Chacun de ces commandements a une zone de responsabilité qui recoupe les rôles, les objectifs et les tâches du MDN. Il est impossible de partitionner les rôles, les objectifs et même les tâches entre ces commandements. C'est pourquoi nous pensons que les commandements ne sont pas les unités appropriées pour analyser les changements de niveau d'activité. Mais le fait que certaines données sont comptabilisées au niveau des commandements pourra nous assister dans notre tâche.